



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

commémorations

Question écrite n° 27993

### Texte de la question

M. Michel Pajon attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, sur la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale dans le département de la Seine-Saint-Denis. La Seine-Saint-Denis ne dispose pas d'un comité départemental du centenaire, ce qui laisse supposer qu'aucune manifestation n'y sera organisée pour commémorer cette période charnière du XXème siècle : cela est infiniment regrettable. La commémoration de 1914 réunira la communauté nationale, elle doit avoir une fonction généalogique et pédagogique. Il lui demande de bien vouloir veiller à ce que des commémorations aient lieu en Seine-Saint-Denis, comme sur le reste du territoire national. L'Union départementale des associations de combattants et victimes de guerre de la Seine-Saint-Denis souhaite d'ailleurs participer avec les services de l'État à l'organisation d'évènements commémoratifs, qui pourraient notamment prendre la forme d'une exposition itinérante sur la Première Guerre mondiale destinée aux élèves du département.

### Texte de la réponse

Afin de préparer et de mettre en oeuvre le programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale, le Gouvernement a créé, en 2012, un groupement d'intérêt public dénommé « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale - 1914-2014 ». Cet organisme oeuvrant sous l'autorité du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants poursuit plusieurs objectifs dont celui de coordonner et d'accompagner l'ensemble des initiatives publiques et privées mises en oeuvre en France ou par la France à l'étranger dans le cadre de cet événement commémoratif, en proposant notamment un « Label Centenaire » et un programme officiel des principales manifestations organisées à cette occasion. Dans cette perspective, la Mission précitée s'appuie notamment sur des comités départementaux du Centenaire chargés de coordonner dans chaque département, sous l'autorité des préfets, l'action des services déconcentrés de l'État, des collectivités territoriales et des associations. Le département de la Seine-Saint-Denis dispose ainsi d'un comité départemental du Centenaire qui a été mis en place le 26 février 2013. Ce comité comprend les représentants de plusieurs services de l'État (Office national des anciens combattants et victimes de guerre, Direction régionale des affaires culturelles, Direction académique des services départementaux de l'Éducation nationale et Délégation militaire départementale), d'institutions culturelles (Musée de l'air et de l'espace du Bourget, Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, Archives départementales et Archives nationales), de collectivités territoriales et de différentes associations d'élus et de maires, ainsi que de l'Union départementale des associations de combattants et de victimes de guerre de la Seine-Saint-Denis. D'ores et déjà, le comité du Centenaire de Seine-Saint-Denis a été à l'origine ou a accompagné un bon nombre d'initiatives qui garantit la mise en oeuvre de nombreuses manifestations commémoratives dans ce département, à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale. Ainsi, ce comité a transmis à la Mission du Centenaire, le 3 juin dernier, neuf projets départementaux pour l'attribution du « Label Centenaire ». Par ailleurs, les communes d'Aubervilliers, de Livry-Gargan, de Coubron proposent une exposition, celle de Saint-Denis porte le projet d'une publication et d'un cycle commémoratif autour du musée d'art et d'histoire, la ville des Lilas projette d'éditer une brochure. Dans ce même département de la Seine-Saint-Denis, les services des Archives départementales et ceux des Archives nationales organiseront respectivement une exposition de photographies, dénommée « De

l'image à l'image » et un cycle commémoratif complet autour de l'exposition « Août 1914, tous en guerre ». Enfin, le Musée de l'air et de l'espace du Bourget sera chargé d'une exposition sur les aviateurs dans la Grande Guerre. Ces projets sont actuellement en cours d'examen par le comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale - 1914 - 2014.

## Données clés

**Auteur** : [M. Michel Pajon](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 27993

**Rubrique** : Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé** : Anciens combattants

**Ministère attributaire** : Anciens combattants

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le** : [4 juin 2013](#), page 5671

**Réponse publiée au JO le** : [6 août 2013](#), page 8413